

Itinéraires – Horaires

Horaires :

Départs échelonnés de 07h00 à 09h00

Retours échelonnés de 10h00 à 14h00 (dernier participant)

Itinéraires :

1. Grand Parcours 94 km :

- Althen des Paluds – Départ Salle des associations > Rue Jean Athen, puis Chemin du Four Bonjean et Route de Pernes D38.
- D38, D49, D38, Pernes-les-Fontaines, Route de Mazan D1
- D4 (direction Apt), puis D77 (direction Malemort), D5, Malemort du Comtat
- D5, Méthamis
- D5, D15 Col de la Ligne
- D15, D15A, D4 Murs
- Ravitaillement (entrée de Murs)
- Murs, D4 puis D102A, Joucas, D102
- D60 (direction Gordes), D102, D2 puis Route de Cavailon (D15) direction Gordes
- Route de Sénanque D177, Col des Trois Termes
- D177, D4, D28, St Didier
- D28, Pernes-les-Fontaines, Avenue du Bariot, Avenue Jean JAURES, Avenue Perle du Comtat
- D38 (Avenue Louis CHABRAN), Route de Sudre
- Commune de Monteux : Chemin du Grand St Hilaire (commune de Monteux), Chemin de la Perrine, chemin des Pourpiasses, chemin du Pont Naquet
- Commune d'Althen : Route du Pont Naquet, Route de la Prévôté, Chemin du Four Bonjean, Avenue Jean Althen – Salle des Associations (arrivée)

2. Petit Parcours 70 km :

- Althen des Paluds – Départ Salle des associations > Rue Jean Athen, puis Chemin du Four Bonjean et Route de Pernes D38.
- D38, D49, D38, Pernes-les-Fontaines, Route de Mazan D1
- D4 (direction Apt), Col de Murs
- D4, Ravitaillement (entrée de Murs)
- Route de Gordes D15, D244, Col des Trois Termes
- D177, D4, D28, St Didier
- D28, Pernes-les-Fontaines, Avenue du Bariot, Avenue Jean JAURES, Avenue Perle du Comtat
- D38 (Avenue Louis CHABRAN), Route de Sudre
- Commune de Monteux : Chemin du Grand St Hilaire (commune de Monteux), Chemin de la Perrine, chemin des Pourpiasses, chemin du Pont Naquet
- Commune d'Althen : Route du Pont Naquet, Route de la Prévôté, Chemin du Four Bonjean, Avenue Jean Althen – Salle des Associations (arrivée)